



OFFICE
NATIONAL
DE LA POPULATION

ANNU 1987 - INSTITUT NATIONAL DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
MINISTRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

JOURNEE MONDIALE DE LA POPULATION 2016

30 ème Edition



Investir

DANS L'EDUCATION ET LA SANTE DES ADOLESCENTES
POUR L'ATTEINTE DU DIVIDENDEDEMOGRAPHIQUE

DA
formatique de la
n et des Archives
5005



PRESENTATION

La volonté du Gouvernement de renforcer le cadre institutionnel, juridique et opérationnel de gestion des questions de population afin de permettre à la Côte d'Ivoire de tirer pleinement profit de son dividende démographique, a nécessité la création de l'Office National de la Population. Sous la tutelle du ministère d'Etat du Plan et du Développement, L'ONP Etablissement Public National à caractère Administratif (EPA) doté d'une autonomie de gestion, d'une personnalité juridique et morale, est en charge de la conception, du contrôle, du suivi, de l'évaluation de la Politique Nationale de Population (PNP) et de la coordination des interventions en matière de population.

Pour pallier aux questions des populations, dans le cadre des plans et programme généraux de développement et la nécessité d'y trouver des solutions, le conseil d'administration du Programme Des Nations Unies Pour Le Développement (PNUD) a recommandé de faire du 11 juillet la journée mondiale de la population.

C'est ainsi que pour la trentième édition 2016 de la journée Mondiale De La Population, la Communauté Internationale à retenu le thème suivant : **«INVESTIR DANS LES ADOLESCENTES»**

La Cote D'Ivoire ne reste pas en marge de cet événement, en effet parce que la problématique des adolescentes est une préoccupation gouvernementale, les partenaires au développement et les populations célèbrent cette journée autour du thème **«INVESTIR DANS LES ADOLESCENTES POUR L'ATTEINTE DU DIVIDENCE DEMOGRAPHIQUE».**



Ce thème national s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 à savoir, l'accélération du développement du capital humain et la promotion du bien-être social.



NOS MISSIONS

- Assurer une meilleure synergie de la politique nationale de population avec les politiques sectorielles de développement .
- Promouvoir la prise en compte effective des questions de population dans la planification sectorielle et locale.
- Assister les collectivités décentralisées dans la prise en compte des questions de population au niveau locale.



Ministère du Plan et
du Développement



Fonds des Nations Unies
pour la Population



LIVRET

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION 2016

**THEME NATIONAL : « INVESTIR DANS L'EDUCATION ET LA
SANTÉ DES ADOLESCENTES POUR L'ATTEINTE DU
DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE »**

Juillet 2016

La problématique de l'investissement dans les adolescentes dans le monde.

La communauté internationale a retenu pour la journée mondiale de la population (JMP) 2016, le thème: « **investir dans les adolescentes** ». En 2015, selon le Fonds des Nations-Unies pour la population, 79 millions d'adolescentes ont été mariées avant l'âge de 18 ans, 20 000 adolescentes de 15 à 19 ans accouchent chaque jour dans les pays en développement et 3,2 millions d'entre elles pratiquent des avortements à risque quand d'autres sont victimes de viol.

En Côte d'Ivoire, la problématique des adolescentes est une préoccupation pour le gouvernement, les partenaires au développement et les populations. A l'instar de la communauté internationale, la Côte d'Ivoire célèbre cette journée autour du thème « **investir dans l'éducation et la santé des adolescentes pour l'atteinte du dividende démographique** ». Ce thème national s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 à savoir, l'accélération du développement du capital humain et la promotion du bien-être social.

Investissement dans les adolescentes et atteinte du dividende démographique

Le Dividende Démographique se définit comme la fenêtre d'opportunités ouverte à un pays pour accélérer sa croissance économique grâce à la baisse continue du taux de dépendance résultant de la baisse de la fécondité. Ce changement qui permet au Pays de réaliser sa transition démographique, se traduit par une augmentation du nombre de personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) par rapport au nombre de personnes à charge.

Cette population active avec moins de personnes à charge représente une opportunité d'économiser sur les services sociaux de bases (santé, éducation, etc.) et de **consacrer une part plus accrue des revenus à l'épargne et à l'investissement productif. Ceci aura pour effet de stimuler la croissance économique.**

La capitalisation du dividende démographique n'est pas automatique. Elle requiert des investissements stratégiques dans les domaines suivants:

a- Santé

- L'investissement dans la planification familiale ;
- Renforcement de système de santé
- L'investissement dans la survie des enfants et des programmes de santé ;
- L'investissement dans les besoins de santé de la reproduction des jeunes ;

b- Education

- La priorisation de l'éducation, en particulier l'éducation secondaire des filles ;
- Construction d'infrastructures adéquates ;
- La promotion de l'égalité des sexes ;

c- Politique Economique

- La création d'emplois ;
- Creation de richesse;
- Opportunité et partage de richesses;
- Investissement

d- La promotion de la bonne gouvernance

- Transparence;
- Consultation nationale;
- Besoin de participation de tous;

Objectifs de la JMP 2016

L'organisation de la JMP 2016 est une occasion pour partager, informer et éclairer les gouvernants, les décideurs, les populations ainsi que l'ensemble des acteurs du développement sur la nécessité d'assurer à chaque adolescente ses droits fondamentaux et de créer pour elles des opportunités de réaliser son plein potentiel pour propulser le dividende démographique et réduire la pauvreté.

L'adolescence, une période critique pour le développement

L'adolescence est cruciale étant donné l'immense vulnérabilité liée à cette période notamment en matière de santé de la reproduction, d'éducation, de protection sociale, etc..., Cette situation de vulnérabilité affecte le présent et constitue un obstacle pour la réalisation d'un meilleur avenir pour la jeune fille. Selon le RGPH 2014, la population ivoirienne a été estimée à 22 671 331 habitants dont 10 963 087 de filles et de femmes. L'effectif des filles âgées entre 10 et 19 ans a été estimé à 5 225 913 d'individus soit plus de 23% de la

population nationales et 47,66% de la population féminine.

Le rythme d'urbanisation que connaissent les pays africains en général et la Côte d'Ivoire en particulier, a modifié les modes traditionnels d'introduction des jeunes aux questions relatives à leur sexualité et à leur reproduction. Les us et coutumes contraignants pour la promotion des droits en matière de santé sexuelle et reproductive persistent encore dans certaines zones du pays et constituent les causes majeures du mauvais état de santé et d'éducation des jeunes, particulièrement les adolescentes surtout en milieu rural.

En outre, la paupérisation se traduisant par un taux de pauvreté de 46,3% (Enquête de Niveau de Vie de 2015) et qui induit la fragilisation de certaines cellules familiales justifie le fort taux de dépendance estimé à 78,6% (RGPH 2014). Cela réduit les capacités d'encadrement des familles et des communautés pour un plus grand accès des droits à l'éducation de la jeune fille.

Vulnérabilité des adolescentes en Côte d'Ivoire

1. Forte déscolarisation des adolescentes

Dès son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire a érigé l'éducation et la formation au rang de ses priorités avec pour objectif la scolarisation des enfants notamment les filles. Malgré les efforts consentis par l'Etat en faveur de la scolarisation des filles et les progrès accomplis pour améliorer la couverture nationale de l'éducation de base, les objectifs affichés par la Côte d'Ivoire en terme de scolarisation primaire universelle, d'élimination des inégalités de genre et d'achèvement du cycle de l'éducation de base n'ont pas été atteints (PAMT, 2014). Et les filles constituent plus de la moitié des enfants en dehors de l'école. Si l'on enregistre une amélioration significative des indicateurs avec un Taux Brut de Scolarisation qui est passé de 85,7% en 2011/2012 à 95,4% en 2014/2015, force est de reconnaître qu'il persiste encore de nombreuses disparités entre les zones urbaines (73%) et rurales (65%) et entre les filles (64%) et les garçons (72%).

Les Taux d'Achèvement demeurent généralement faibles et problématiques au vu des indicateurs de 2014/2015 avec respectivement 60% au primaire, 36% au premier cycle et 20,1% au second cycle. Les filles de moins de 10 ans et les adolescentes sont les plus concernées dans les différents cycles notamment

au Primaire (54%); premier Cycle du secondaire (29%) et deuxième cycle du secondaire (18,7%).

Ainsi, les filles sont-elles plus susceptibles de quitter l'école par rapport aux garçons.

Des niveaux élevés des redoublements estimés à 16,1% en 2013/2014 et 15,3% en 2014/2015 (MEN, annuaire statistique 2014) surtout dans les classes d'examens sont à noter également ainsi que des abandons scolaires partiels ou définitifs résident principalement dans l'incapacité des familles à supporter les coûts de l'éducation de leurs enfants, les travaux domestiques réservés aux filles et la discontinuité éducative qui expose potentiellement 11% des enfants au risque d'abandon.

La non déclaration de leur naissance à l'état civil qui concerne 35% des enfants de moins de 5 ans et 24% des enfants de 0-17 ans, l'absence de documents administratifs empêchent les concernés de franchir le stade du cycle primaire dans certains cas.

Les adolescentes sont aussi les plus nombreuses à ne savoir ni lire, ni écrire. En effet, le taux d'analphabétisme est de 48,5% de 15 à 19 ans contre 37,5% de garçons, avec des niveaux plus élevés en zone rurale, 66,4% pour les filles contre 56,3% de garçons du même âge (RGPH, 2014).

2. Sexualité, unions et grossesses précoces

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) en Côte d'Ivoire estimé à 5 enfants par femme selon l'EDS 2012, est l'un des plus élevés en Afrique et dans le monde. Par ailleurs, 36% des femmes mariées le sont avant 18 ans, ce qui dénote d'une insuffisance de l'application de la loi concernant l'âge au premier mariage et de la persistance des mariages précoces dans des communautés favorables à cette pratique. Cette situation est particulièrement grave et explique en partie les nombreux cas de décès materno-infantiles chez les adolescentes-mères, exacerbée par le contexte de faible accès aux services de santé sexuelle et de la reproduction et une prévalence contraceptive très faible (13,9%).

La prévalence du VIH/sida a connu une baisse significative passant de 4,7% en 2005 à 3,7% en 2012. Mais, le niveau de la prévalence est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (4,6% contre 2,7%) avec une incidence plus forte chez les adolescents et les jeunes. **Quatre (4) adolescents sont nouvellement infectés au VIH** (projection Spectrum-ONUSIDA, 2015); soit 2/3 des nouvelles infections.

Les adolescents sont au moins six (6) fois plus infectées que les garçons du même âge.

3. Protection des adolescentes

Les adolescentes subissent encore les formes de violence (sexuelles, verbales, physiques, etc.) qui constituent une violation grave de leur droit et entravent leur développement. Une récente étude réalisée par le Ministère de l'Éducation Nationale, estime à 23% de filles dans le cycle secondaire touchées par ces violences sexuelles (viol ou attouchements). Le graphique ci-dessous présente les principaux auteurs de ces crimes.



Source : Education Nationale

Cela révèle la nécessité d'accentuer l'éducation sexuelle dans nos écoles vu que ces actions ne sont pas sans conséquence sur leur cursus scolaire.

Réponses nationales à la problématique des adolescentes

Ces problèmes identifiés qui constituent des obstacles majeurs à la promotion des droits des jeunes filles en matière d'éducation, de protection, de santé sexuelle et de la reproduction pourraient considérablement limiter l'atteinte du Dividende Démographique et l'émergence socio-économique de la Côte d'Ivoire si des actions appropriées ne sont pas mises en œuvre.

1. Au niveau international,

- Adoption de la déclaration et le programme d'action de Beijing le 15 septembre 1995.
- Mise en œuvre du projet sous régional dénommé « Autonomisation des femmes et des filles et dividende démographiques dans le sahel (Projet SWEDD) » visant à améliorer les conditions de vie des femmes et des filles en Côte d'Ivoire.

2. Au niveau national

Le gouvernement a renforcé ses actions :

Au niveau institutionnel

- La création de la Direction de l'Égalité et de la Promotion du Genre par décret n° 2006-41 du 15 mars 2006,
- L'adoption en avril 2009, d'un document de Politique Nationale sur l'Égalité des Chances, l'Équité et le Genre qui fixe les grandes orientations du Gouvernement en matière de Genre,
- La mise en place du Groupe Thématique Genre (cellules genre, points focaux genre) en 2007, chargé de veiller à la prise en compte des besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes dans les plans et programmes nationaux et sectoriels.

Cela a permis d'avoir une visibilité plus nette des actions à entreprendre et de définir les rôles et responsabilités des acteurs nationaux (société civile, ONG, OBC, ministères, collectivités) et internationaux (Coopérations, Agences des Nations Unies).

Au niveau opérationnel

- **L'élaboration en 2011 d'un Compendium** des compétences féminines de Côte d'Ivoire (COCOFCI) par le cabinet du Président de la République en vue de renforcer la visibilité, la participation et le leadership des femmes dans la gestion des affaires publiques et privées.
- La création des mécanismes d'appui aux femmes à travers deux initiatives :
 - ✓ Le « Fonds Femme et Développement » mis en place depuis 2000 et qui est plus orienté pour les années 2013 et 2014 au renforcement de l'entrepreneuriat féminin et à l'assistance aux femmes victimes de la crise postélectorale.
 - ✓ Le « Fonds d'Appui Aux Femmes de Côte d'Ivoire » (FAFCI), d'un montant d'un milliard de francs CFA, mis en place en 2012 par la Présidence de la République, qui vise à permettre aux femmes d'accéder facilement à des ressources financières à coût réduit en vue de créer ou de renforcer des activités
- L'opportunité de la Couverture Maladie Universelle (CMU) pour garantir aux adolescents et aux jeunes une meilleure accessibilité aux services de santé.

- La mise en œuvre de la Campagne zéro grossesse en milieu scolaire ;
- Le lancement du plan accéléré de lutte contre les mariages précoces ;
- La transformation du PNSSU EN PNSSU-SAJ pour le plan quinquennal 2016-2020 ;
- Augmentation de l'offre de service de la planification familiale, par la formation de 97% des prestataires de santé des SSSU avec une augmentation du nombre de jeunes utilisateurs de méthodes contraceptives passé de 266 en 2012 à 81272 en 2014 avec environ 88% des structures de santé scolaires offrant désormais des services intégrés de SSR;
- Compétences de vie de 62% des élèves renforcées à travers l'éducation sexuelle complète à partir des activités pédagogiques et de paire-éducation ;
- Formation des prestataires de soins des SSSU en Santé des Adolescents et Jeunes pour une approche spécifique de la santé des adolescents et jeunes ;
- Réorganisation des services de santé adaptés aux adolescents et jeunes grâce à l'appui de l'UNFPA ;
- Combinaison de l'éducation sexuelle par les leçons de vie, la paire éducation, la campagne multimédia, l'offre de services conviviaux et les caravanes «jeunesse saine», induit un impact plus important parmi les jeunes ;
- Mise en place d'une ligne verte (107) pour donner des informations, des conseils et des orientations utiles aux usagers sur les IST et le VIH/sida, VBG/VS/Harcèlement sexuel, grossesses précoces (environ 140 appels par jour); une campagne zéro grossesse en milieu scolaire.
- Faire un plaidoyer en direction des responsables des ministères techniques en vue d'une prise en compte effective de la problématique des adolescentes dans les plans stratégiques ;
- Mobiliser des ressources additionnelles (partenariats publics privés) pour la mise en œuvre effective des plans stratégiques ;
- Mettre en place un observatoire national pour les adolescentes ;
- Adopter une politique de l'école obligatoire des enfants de 6 à 16 ans

2. Au niveau opérationnel

- Accroître le nombre de structures spécialisées dans l'encadrement des adolescentes ;
- Construire des collèges de proximités ;
- Accroître l'accès à l'information sur la santé de la reproduction et développer l'éducation sexuelle ;
- Etendre le système de tutorat à toutes les écoles du pays ;
- Renforcer le système de gestion des Comité de Gestion des Etablissements Scolaires COGES;
- Sensibiliser les parents et la communauté sur leurs rôles de premiers éducateurs sur les questions de sexualité avec leurs enfants;
- Formaliser des textes réprimant les enseignants auteurs des grossesses des adolescentes en milieu scolaire ;
- Mettre en place des mécanismes pour la prise en charge et l'insertion des jeunes adolescentes non scolarisées et celles vivant en milieu rural ;
- Informer les parents et les communautés sur les dangers des mariages précoces et promouvoir la scolarisation des jeunes filles (du primaire au secondaire au moins).
- Renforcer l'offre et la demande des services conviviaux SR/PF/VIH ;
- Intégrer un programme d'éducation sexuelle complet visant à renforcer les compétences de vie des adolescents dans le milieu scolaire et non scolaire ;
- Réduire les nouvelles infections du VIH/IST chez les adolescents et les jeunes et les populations vulnérables
- Renforcer les capacités des jeunes et associations de jeunes en leadership/dialogue

Perspectives en matière d'investissement dans les adolescentes en côte d'ivoire

1. Au niveau institutionnel

- Informer les populations sur la nécessité de scolariser les adolescentes, de sensibiliser les responsables politiques, et les dirigeants à faire appliquer cette loi. De façon opérationnelle, il s'agira de former, d'accorder des prises en charge scolaires aux élèves.
- Développer une politique de santé axée sur les besoins spécifiques des jeunes ;

Festivité de la JMP 2016 en Côte d'Ivoire : principale cible, le nord du pays



Selon les résultats du RGPH 2014, la population est estimée à 243048 habitants. Les populations du nord sont les plus touchées par les problèmes de scolarisation et de santé chez les adolescentes.

Les Enquêtes Démographiques Sanitaires (EDS), 2012 montrent que 38% des femmes en âge de procréer sont excisées, avec des prévalences de 70% dans le Nord et le Nord-Ouest.

Cela pourrait s'expliquer par :

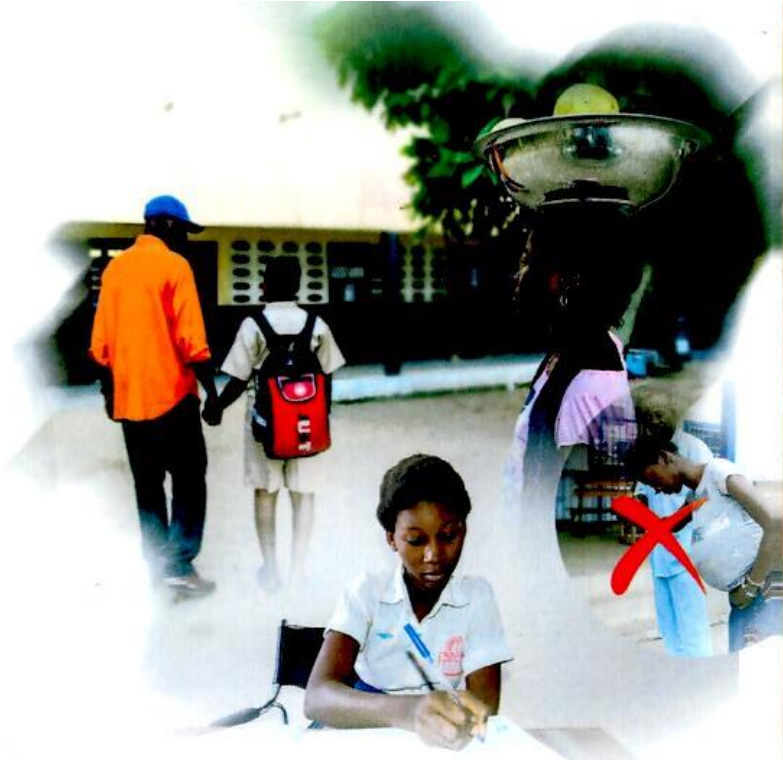
- Les pesanteurs socioculturelles ;
- La non application des lois de protection des personnes en vigueur en Côte d'Ivoire ;
- L'impunité grandissante dans certaines localités ;
- L'insuffisance de campagne de sensibilisation et de plaidoyers pour un changement de comportement ;
- concourent à la persistance de ces pratiques répandues dans le nord.

La prise en compte de « **l'investissement dans l'adolescente** » est une garantie pour l'émergence et la prospérité de notre très cher pays, la Côte d'Ivoire.



OBJECTIF DE LA JMP

L'organisation de la JMP 2016 est une occasion pour partager, informer et éclairer les gouvernants, les décideurs, les populations ainsi que l'ensemble des acteurs du développement sur la nécessité d'assurer à chaque adolescente ses droits fondamentaux et de créer pour elles des opportunités de réaliser son plein potentiel, pour propulser le dividende démographique et réduire la pauvreté.



LE MOT DE LA DIRECTRICE DE L'ONP



C'est une constante dans notre démarche en tant qu'office national de la population (ONP) de soutenir nos populations à travers leur journée mondiale célébrée le 11 Juillet de chaque année. Notre essence étant de toujours être à leur côté, nous sommes fidèles au rendez-vous et nous profitons de cette journée pour leur rendre hommage. Ainsi, par le thème retenu pour cette année 2016, « Investir dans les adolescentes », la communauté internationale entend faire de chaque adolescente un être humain précieux qui a droit à la santé, à l'éducation et, redoubler d'efforts pour placer l'égalité entre les sexes au sommet des priorités de l'agenda international. En Côte d'Ivoire, la problématique des adolescentes est une préoccupation gouvernementale, c'est pourquoi, la journée mondiale de la population 2016 est célébrée autour du thème « Investir dans l'éducation et la santé des adolescentes pour l'atteinte du dividende démographique ».

Le 30 juillet, la ville de Korhogo abritera les manifestations liées à cette journée. Nous invitons toutes les populations (nos mères, nos sœurs, nos filles, mais aussi nos époux, nos fils, nos frères) à se déplacer fortement pour faire de cette journée une réussite totale, dans l'optique de fédérer, favoriser la participation pleine et entière des adolescentes aux projets qui organiseront la société de demain.

BONNE FETE A TOUS.

Dr TANOH-BROU ADJOBA MARIE



NOS PARTENAIRES

- L'Etat de Côte D'Ivoire
- L'UNFPA (Fond des Nations Unies pour la Population)
- L'UNICEF (Fond des Nations Unies pour l'Enfance)
- L'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations)

NOS ENGAGEMENTS

- Renforcer le cadre institutionnel, légal, réglementaire et opérationnel de gestion des problématiques de population en CI
- Accroître la production, la diffusion la dissémination et l'utilisation des données en matière de population et de développement.

